

Conseil du 20^{ème} arrondissement de Paris
Séance du 18 mai 2022

Vœu relatif au projet de réhabilitation de la Porte de Montreuil

Déposé par François-Marie DIDIER et les élus du Groupe Changer Paris du 20^{ème}

Lors de précédentes séances du Conseil d'arrondissement et du Conseil de Paris, nous avons été amené à délibérer sur un projet majeur du 20^{ème} arrondissement : la réhabilitation de la Porte de Montreuil et la reconstruction de son Marché aux puces.

Considérant la nécessaire réhabilitation de cette Porte emblématique de notre Ville qui cumule de nombreuses difficultés : insécurité et trafics, saleté, circulation difficile.

Considérant le projet remporté en septembre 2019 par le groupement Nexity, Engie et Crédit Agricole Immobilier dans le cadre de Reinventing Cities porté par le C40 qui regroupe les grandes villes mondiales.

Considérant les discussions toujours en cours entre la Ville de Paris, la Mairie du 20^{ème} et les représentants des puciers concernant la relocalisation du marché provisoire.

Considérant l'élan médiatique justifié autour de l'abattage de 76 arbres intervenu le mois dernier Porte de Montreuil.

Considérant le revirement de position de la Ville de Paris qui a abandonné son projet d'abattage d'arbres centenaires sur le Champs de Mars.

Considérant que de nouveaux arbres doivent être abattus à l'emplacement actuel du marché aux puces de Montreuil.

Sur proposition de François-Marie DIDIER et des élus du Groupe Changer Paris du 20^{ème} émet le vœu :

Que la Mairie du 20^{ème} empêche l'abattage des arbres prévu à l'emplacement actuel du marché aux Puces en demandant à la Ville de Paris de revoir le projet, comme pour le Champs de Mars.